

Discours de l'honorable M. Chapleau
A SAINT-JEROME

(Suite et fin.)

Je les défie tous de venir déclarer que l'insurrection qui vient d'avoir lieu au Nord-Ouest était justifiable au point de vue des lois divines et humaines. (Oui, oui.)

Quelques uns crient : « oui, oui, » dans la foule. Ce ne sont pas des électeurs de Terrebonne, et je défie leurs chefs, les adversaires ici présents de ratifier cette affirmation anonyme.

UNE VOIX. Vous avez bien gracieusement l'anglais Jackson, pourquoi ne pas avoir gracieusement Riel ?

Jackson ! Messieurs, ce qu'on a dit et écrit au sujet du pardon de Jackson, était, laissez-moi employer ce mot, une grosse bêtise. D'abord Jackson n'est pas un anglais que vous et moi. Il n'avait d'anglais le nom, et il était aussi français par le sang et par le langage que Riel lui-même. Il ressemblait en cela à beaucoup de nos compatriotes d'origine anglaise ou écossaise, mais qui sont complètement français. Jackson était l'un des secrétaires de Riel. Il a eu le sort de Régner, son compagnon, un Canadien-français de nom et d'origine. Ils ont été graciés tous deux, comme complices au second degré, de sorte que la question des races n'a eu rien à faire dans leur cas.

Pour revenir aux hommes qui viennent de dénoncer ici, je répète le défi que je leur ai lancé de dire qu'ils considèrent la dernière insurrection du Nord-Ouest justifiable.

Riel n'était plus canadien. Il avait renoncé à notre nationalité pour se faire naturaliser aux États-Unis. Avait-il le droit, comme tel, de venir ici organiser une insurrection ?

Mais on avait été le chercher, dit-on. Cela prouve précisément qu'il n'était pas fou, comme on l'a dit d'autre part ; car comment supposer qu'une population raisonnable eût été chercher un fou pour le mettre à sa tête ? Or, si Riel n'était pas fou, comment l'excuser d'avoir fait massacrer nos nationaux, martyrisé nos missionnaires et ruiné les pauvres Métis de la Saskatchewan, qui le maudissent aujourd'hui. (Applaudissements et cris : C'est vrai ! C'est vrai !)

On a prétendu aussi que les hommes de la police à cheval avaient tiré les premiers et causé ainsi la révolte. Celui qui a commencé l'insurrection, c'est Louis Riel, dès le mois de février, et près d'un mois avant l'engagement, faisait arrêter et emprisonner, de son autorité propre, non seulement les anglais mais aussi les Canadiens français qui le détestaient. Des cette date comme par la suite, il accomplissait de ces actes d'autorité sur des citoyens libres, qui lui faisaient mettre aux fers. Il faisait aussi piller les magasins et les habitations. Et c'était plusieurs semaines avant le premier coup de feu.

Qui osera prétendre qu'il était justifiable d'en agir ainsi ?

Cet homme a tout commis, meurtres, pillages, incendies. Il a soulevé les sauvages contre les blancs, ce qui est regardé partout comme un des crimes les plus abominables que l'on puisse commettre contre la civilisation. Il a organisé la guerre des sauvages que vous savez. Nous en avons la preuve. Il a soulevé les sauvages contre les blancs, contre les Canadiens-français comme contre les Anglais, contre les missionnaires comme contre les laïques.

Avait-il droit d'agir ainsi ? Non. Devait-il être puni pour ces crimes ? Oui.

On a dit qu'il n'avait pas eu un procès impartial. C'est un mensonge. Je défie tous ceux qui sont ici d'avoir une déclaration écrite à cet effet, une lettre, un mot, des avocats de Riel. Ces avocats qui étaient au nombre de trois, et qui étaient tous trois des libéraux, ont reconnu que leur client avait eu un procès loyal. N'est-il pas étrange que ce soit nous qui disions le contraire et qui nous plaignions, lorsqu'eux-mêmes se sont déclarés satisfaits. (Rires et applaudissements.)

Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

juin

N'est-il pas étrange également, comme le disait l'un d'entre vous, qu'après avoir envoyé nos volontaires pour exterminer Riel et ses complices, nous nous tourmentions de telle façon parce qu'il a été pris, jugé, condamné, exécuté régulièrement ? Qu'est-ce qu'il nous a fait ? Quels services nous a-t-il rendus, cet homme, à part deux insurrections qui nous ont coûté réunies la perte de deux cents hommes et une dépense de deux piastres par tête.

M. Girouard, député de Jacques-Cartier, a dit que le jury qui a jugé Riel n'était pas légalement constitué, et M. Laurier a soutenu la même chose. M. Girouard oubliait que le nombre des jurés n'est pas nécessairement de douze, et que nombre d'individus, des Anglais, ont été condamnés à la peine capitale par des jurys de moins de douze membres, dans les territoires britanniques. Quant à M. Laurier, qui, je dois lui rendre ici cette justice, a su garder la mesure et rester gentilhomme dans la présente lutte, il avait certainement perdu la mémoire lorsqu'il a soutenu qu'un accusé, à quelque nationalité qu'il appartienne, devait être jugé par des jurés de sa race dans notre pays.

Il y en a qui admettent, avec les avocats de Riel, qu'il a eu un procès loyal, mais qui demandent pourquoi nous, les ministres français, nous n'avons pas empêché la sentence d'être exécutée. Je leur répondrai que c'est parce que nous n'avons pas pu l'empêcher. J'ai moi-même invoqué la pitié, pitié pour un compatriote condamné, pitié pour sa famille. On m'a répondu en montrant les exigences de la loi, en rappelant les sentences analogues exécutées précédemment et en me démontrant que l'intérêt, la sécurité future de nos nationaux du Nord-Ouest exigeaient que la justice eût son cours.

Pouvais-je dire que la sentence n'était pas juste ? Non. Pouvais-je dire que l'insurrection était justifiable ? Non.

Mais, disent ces messieurs, puis-je vous avez demandé pitié sans succès, il fallait résigner, remettre votre portefeuille de ministre, vous avez agi par calcul, par intérêt, pour des considérations d'argent. Ceux qui disent cela savent parfaitement que l'on m'a offert de me payer annuellement une somme égale à mon traitement de ministre aussi longtemps que je serais dans l'opposition avec eux. Ils me dénoncent après m'avoir offert de me payer si je voulais me joindre à leur mouvement soi-disant national, mais en réalité anti-national.

Ces gens ont prétendu aussi qu'il n'y avait pas de gouvernement possible, d'après notre constitution, sans trois ministres français. C'est là une autre insanité. Ils savent parfaitement que le premier ministre fédéral peut choisir ses collègues où il le veut et gouverner avec eux tant qu'il possède la majorité en Chambre, quelle que soit cette majorité. C'était donc absurde de dire qu'en résignant sur la question Riel, les trois ministres français eussent rendu tout gouvernement impossible.

Je vous répète donc, en finissant, messieurs les électeurs, que dans cette affaire comme dans les autres, j'ai agi de bonne foi, loyalement, comme votre député, comme ministre, comme un Canadien-français. Je vous remercie de la bienveillante attention que vous m'avez donnée et je vous invite à déclarer si vous approuvez ma conduite passée et si vous avez confiance en ma conduite future. (Cris : Oui, oui ! Hourrahs et applaudissements prolongés.)

LE PARLEMENT IMPÉRIAL

Londres, 27.—Le *Times* dit que la défaite du ministère est due à ses hésitations et à ses délais ; ce journal ajoute qu'il est certain que le cabinet que M. Gladstone va être appelé à former ne pourra pas se maintenir longtemps. Ce sera le devoir de ceux qui considèrent plus le patriotisme que les partis politiques de s'opposer avec force aux mesures d'un gouvernement tel que celui qu'on menace d'infliger au peuple et de déclarer la guerre contre un tel gouvernement. Jusqu'à ce que l'Angleterre soit débarrassée du plus grand danger qu'elle n'ait couru depuis au delà de soixante-dix ans.

Dublin, 27.—Le *Freeman's Journal* se réjouit de la défaite du gouvernement et dit : La conduite des chefs de la Ligue Nationale en renversant le gouvernement accentue le fait qu'il y a dans la politique anglaise un nouveau facteur avec lequel le parlement doit compter.

L'*Irish Times* dit que les partisans ne comptent que sur le concours de M. Gladstone. Il croit que ce dernier va leur offrir de régler la question irlandaise.

Londres 27.—A une séance du cabinet, cette après-midi, les ministres ont résolu de donner leur démission. Salisbury a envoyé un message à la reine pour lui faire part de cette décision.

Londres 27.—Le *Pall Mall Gazette* soutient que Parnell est un nouveau Warwick qui fait et défait les royautés à sa guise. Elle fait les plus grands éloges de lord Salisbury et de ses collègues, conseil le à M. Gladstone de s'adoindre, MM. Chamberlain, John Morley, William Yostan Caine, Reginald R. Brett, sir George Russell, lord Salisbury, lord Hartington et Parnell. Ce dernier, ajoute le journal en question, pourrait être choisi aussi bien le premier que le dernier et serait naturellement secrétaire d'Etat pour l'Irlande.

Londres, 27.—Le *Globe*, organe conservateur, prétend que Parnell est résolu de renverser Gladstone à la première occasion pour montrer sa force à ses partisans en Amérique et stimuler leur zèle. Le même journal annonce que M. Gladstone va essayer de résoudre la question irlandaise sans aller toute-fois jusqu'à accorder un gouvernement autonome à l'Irlande.

On croit que lord Salisbury va faire connaître demain au parlement son plan pour la solution de la question irlandaise.

LA TRICHINOSE

La trichinose continue à faire de nombreuses victimes aux États-Unis. La famille Hausmeyer, de Tarentum, Pennsylvanie, dont tous les membres avaient été atteints de cette terrible maladie quelques jours après avoir mangé de la viande de porc paraissant très-saine, mais en réalité infestée de trichines, n'existe plus ainsi dire.

Cinq de ses membres ont succombé les uns après les autres dans des douleurs intolérables. Le cinquième, Georges, âgé de trente ans, est mort hier et les trois qui survivent encore sont à la dernière extrémité. Qu'on vienne dire après cela que la trichinose est un mythe inventé pour fermer les marchés européens aux viandes américaines !

LA GENT VOLATILE

Le vent est aux exhibitions Une exhibition, c'est un concours d'optimisme. Voyez-vous, dans une exhibition, on montre aux gens ce qu'il y a de plus beau, de plus choisi ; c'est une espèce de course au clocher de l'idéal dans l'art, dans la race humaine, dans le règne animal. Et dire l'enthousiasme que cela cause !

Les animaux... je pourrais dire de gros câblres ont eu leurs exhibitions, mais c'est déjà très-vieux.

Le fidèle ami du foyer, *canis fidelis*, a eu son tour et ce n'est pas fini pas plus que pour les grands quadrupèdes qui ruinent et qui ne ruinent pas.

Une autre famille semble réclamer comme de droit depuis quelques années l'attention du public, c'est la gent volatile.

L'*Eastern Ontario Poultry and Pet Stock Association* vient d'avoir en cette ville sa seconde exhibition. A l'étage supérieur de la salle Victoria, coqs, poules, *pluribus* à tributus, pigeons, serins, sont là se rengorgeant, montrant leurs formes les plus gracieuses et leurs marques de noblesse. C'était joli, très-intéressant à voir. Si vous n'y êtes pas allé, *cadédis*, tant pis ; vous avez manqué quelque chose de beau.

M. C. H. Crosby, de Bridgeport, Conn., avait à remplir la délicate mission de juge.

Un de nos jeunes compatriotes, M. Alphonse Chevrier, de la rue de l'Eglise (189) a remporté un succès brillant, et nous sommes heureux de faire suivre ces quelques lignes de la liste des prix qu'il a remportés. Il a battu, dans une lutte pacifique, ses concurrents sur toute la ligne.

Par suite d'une inadvertance qui a empêché M. Chevrier de faire une entrée pour la plus belle collection de pigeons, il a perdu le 1er prix de cette classe, car tous s'accordent à dire sans conteste que sa collection était non seulement la plus variée, mais que comme ensemble, elle dépassait de beaucoup toutes les autres.

La distribution des prix a eu lieu à la salle Victoria, rue O'Gara. Nous souhaitons de nouveaux succès à M. Chevrier à la prochaine exhibition.

Liste des prix—Pigeons : Messagers—Miles et Cooch 1er, A. Chevrier 2e ; Double faies—G. H. Parish 1er et 2e, A. Chevrier 3e ; Queue d'éventail (blancs)—G. H. Parish 1er, A. Chevrier 2e, G. Wood 3e ; Queue d'éventail (noirs)—A. Chevrier 1er ; Turbils—A. Chevrier 1er, Miles et Cooch 2e et 3e ; Pi-

geons tambours—G. H. Parish 1er, A. Chevrier 2e, Miles et Cooch 3e ; S. F. Culbuteux—G. H. Parish 1er, A. Chevrier 2e ; L. F. Culbuteux—A. Chevrier 1er, G. H. Parish 2e et 3e ; Barbes—A. Chevrier 1er et 2e ; Miles et Cooch 2e ; Jacobins—G. H. Parish 1er, G. Wood 2e, A. Chevrier 3e ; Anvers—Miles et Cooch 1er et 2e ; A. Chevrier 3e ; Hiboux—A. Chevrier 1er ; toute autre variété—A. Chevrier, 1er, G. H. Parish 2e et 3e. —(Communiqué.)

LE MONDE ET LA VILLE

Le conseil du comté de Carleton siège actuellement en cette ville. M. Dawson a été nommé préfet en remplacement de M. Ira Morgan.

Grand bénéfice.

Le concert de la salle St James, avant hier soir, a été couronné d'une magnifique succès. Notre éminent violoniste, M. F. Boucher, a littéralement électrisé son auditoire.

Alphonse Roy.

L'honorable juge Loranger, de Montréal, préside la Cour de Circuit, à Hull, en remplacement de M. le juge McDougall qui est gravement malade à Aymer.

Grand bénéfice.

L'honorable M. Norquay, premier-ministre de Manitoba, est en route pour Ottawa, où se trouve déjà l'honorable M. Aikens, lieutenant-gouverneur de la province.

Alphonse Roy.

M. l'échevin Rochon a été élu maire de Hull. Il sera, nous en sommes sûrs, *the right man in the right place*, et nous lui offrons nos compliments bien sincères.

MM. McLachlan et frères, de Annapolis, ont vendu, parait-il, toute leur coupe de bois de la saison 1886 au prix de \$500,000. On prévoit une hausse dans les prix du bois l'été prochain.

Grand bénéfice.

Nous prions nos lecteurs de se rendre en foule à la conférence de M. l'abbé Prud'homme, dimanche soir, au Théâtre Royal. Les prix d'admission sont modiques et il s'agit de soulager les pauvres et les nécessiteux.

Alphonse Roy.

Le capt. W. O. McKay, nous a informé ce matin que la piste du Parc Lemay est maintenant en condition parfaite. D'après les renseignements du capitaine, le public d'Ottawa peut s'attendre à 3 jours de courses fort attrayantes.

Alphonse Roy.

Le Cercle Lafontaine s'assemblera à la salle ordinaire de ses séances, rue Dalhousie, demain soir. M. A. A. Adam fera alors une conférence sur la nouvelle loi électorale et nous invitons instamment tout le monde à être présent.

Grand bénéfice.**Patinoir à Glace de Dey**

Une course de 2 MILLES sur patins à glace, ouverte aux amateurs, aura lieu JEUDI le 28 JANVIER. L'enjeu sera une coupe d'argent du coût de \$25. Des patineurs renommés d'Ottawa, Montréal et Brockville prendront part à cette course.

PRESENTS POUR NOEL ET LE 1ER DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter des présents trouveront à mon magasin un très-joli choix d'objets bien propres à être donnés comme étrennes, tels que : Cartes de Noël et du 1er de l'an avec inscriptions en français et en anglais.

Livres de prières reliés avec élégance, livres d'histoires avec gravures colorées pour les enfants. Beaux objets de piété d'un fini tout nouveau.

Albums avec couverts en peluche en cuir et une grande variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai aussi un magnifique choix de jolis jouets pour les enfants.

Tout sera vendu à bon marché P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara)

28 janvier 1886.

Arthur Quigly, vagabondage, une semaine de prison.

Moïse Gascon, vagabondage, cause remise à lundi.

John Gibson, bruit dans sa maison, cause remise à lundi.

Diners et banquets, préparés à ordre, sous un très court délai, au restaurant Lancet, rue George.

L'endroit pour acheter des
EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN

101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT !

— A QUICONQUE ACHÈTERA : —

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît

No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.**AVIS SPECIAUX**

On a besoin immédiatement de 1000 par-ones pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger ; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jupes de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No 30.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

La *Sprucine*—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Si vous craignez de devenir constipé à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sûr prophylactique que ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la suscription "Soumission pour bois de porte d'écluse", seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, mardi, le 9 février prochain, pour la fourniture et la livraison de bois de porte d'écluse, de bois de chêne et de pin, scié conformément aux dimensions prescrites, devant servir à hausser les portes d'écluses du CANAL WELLAND.

Le bois doit être de la qualité spécifiée et avoir les dimensions mentionnées dans un mémoire imprimé qui sera fourni sur demande personnelle ou par lettre, à ce bureau, où l'on peut aussi se procurer des formules de soumission.

On ne fera aucun paiement sur le prix du bois avant qu'il n'ait été livré à l'endroit spécifié le long du Canal, et qu'il ait été accepté par un officier nommé à cette fin après examen.

Les entrepreneurs sont priés de se soumettre un chèque de banque au montant de \$500 qu'ils accompagneront chaque soumission, lequel chèque sera forfait si le soumissionnaire refuse de remplir son contrat aux prix et termes stipulés dans sa soumission.

Le chèque en question sera remis à chaque partie dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Ce dépôt n'est pas en engagement sans néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 22 janvier 1886.

A VENDRE !**Chance - Sans Pareille !**

Pour un jeune homme qui désire entreprendre le

COMMERCE D'EPICERIES**Poste de 1re Classe**

Epiceries nouvelles et magasin des mieux assortis.

S'adresser au bureau du "CANADA" pour plus amples informations.

James R. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTCH ONTARIO CHAMBERS
RUE SPARKS.
Ottawa, 18 jan 1886



La septième exposition annuelle

L'Académie Royale Canadienne des Arts

— CO-SISTANT EN —

Peintures, Sculptures, etc., Dont plusieurs doivent être envoyées à l'EXPOSITION COLONIALE et INDUSTRIELLE, sera ouverte au public dans la BOUTIQUE de la COUR SUPREME, à Ottawa, mardi, 2 février et les jours suivants. On pourra la visiter de 10 h. a. m. à 10 p. m. Admission 25 cents.

L'assemblée annuelle des membres actifs et honoraires et de leurs familles aura lieu dans la salle de la Cour lundi, 1er février, à 4 p. m., sous la présidence de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENÉRAL. Ceux qui désirent y assister doivent s'adresser au secrétaire

M. MATTHEWS, Bâtisse de la Cour Suprême.

E. G. LAVERDURE
MAGASIN GÉNÉRAL DE
FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

Outils, Clous, Câble, Chaines, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Faites l'essai de la VALÉRIE. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex